



# VIVRE

# A

# MOUTHIERS-SUR-BOËME

## Le mot du Maire

### DOSSIER POS

Nous vous rappelons que l'enquête publique est en cours depuis le 13 mars 1995 et que l'entier dossier peut être consulté en Mairie jusqu'au 12 avril 1995.

M. MERLE commissaire enquêteur désigné par le tribunal administratif de POITIERS sera à votre disposition les 30 mars de 14 h 30 à 17 h 30 et 12 avril de 14 h 30 à 18 h.

### DOSSIER ÉCOLE

Un dossier complet a été adressé à M. l'Inspecteur d'Académie qui a dans l'immédiat confirmé sa proposition de blocage d'un poste d'Instituteur pour notre 4ème classe de maternelle.

La délibération du Conseil Municipal s'opposant bien évidemment à cette proposition lui a été adressée le 20 mars 1995 suivie d'une demande d'audience.

### DOSSIER ORDURES MÉNAGÈRES

Beaucoup d'entre vous ont certainement lu l'article paru dans « La Charente Libre » concernant les hausses prévues pour le traitement des ordures ménagères.

Nous connaissons aujourd'hui le montant exact de notre participation communale au SMITOM de Cognac qui s'élève à 240 700 francs contre 125 000 francs en 1994.

A cette somme viennent s'ajouter les frais de ramassage et le fonctionnement de notre déchetterie, ce qui porte le montant total prévu pour 1995 à environ 458 000 francs. Notre recette 1994 (redevance des usagers) s'est élevée à 176 000 francs.

Ces chiffres parlent d'eux mêmes et nous serons dans l'obligation de revoir à la hausse de façon sensible le montant de nos redevances pour 1995.

La recette doit ensuite être reversée à la communauté de communes « Charente Boëme Charraud » qui assure cette compétence depuis le 1er janvier 1995.

A compter de 1996, la recette sera perçue directement par la communauté auprès des usagers des quatre communes concernées sous forme de fiscalité sur le foncier bâti.

### Prévisions de rentrée scolaire septembre 1995

#### École Maternelle

Les personnes nouvellement arrivées sur la commune et qui désirent inscrire leur(s) enfant(s) pour la prochaine rentrée sont invitées à contacter dès maintenant la Mairie (45 67 92 20) ou l'École Maternelle (45 67 92 84).

### SMITOM DE COGNAC COLLECTE DES MONSTRES MÉNAGERS ET VIEILLES FERRAILLES

POUR GARDER NOS CAMPAGNES PROPRES ET ASSURER SON SERVICE PUBLIC, LE SMITOM ENTREPREND LE RAMASSAGE DES VIEUX OBJETS MÉNAGERS MÉTALLIQUES QUI VOUS ENCOMBENT.

Venez verser dans la caisse déposée à : *Cour de la Mairie*

Commune de : *Mouthiers sur Boëme*

Pendant la journée de : *Mercredi 5 avril 1995*

LES VIEUX APPAREILS MÉNAGERS, Y COMPRIS : FAUTEUILS, SIÈGES, MATELAS, SOMMIERS ETC... DONT VOUS VOULEZ VOUS DÉBARASSER.

FAITES CE PETIT EFFORT, NOUS NOUS CHARGERONS DU RESTE

# LE CONSEIL MUNICIPAL

## SÉANCE DU 10 MARS 1995

**Présents :** Mme Forgeron, MM. Tamagna, Boureau, Bregeas, Mme Porte, MM. Crueize, Gachinois, Lathière, Barbe, Mmes Manant, Vallat, Discour, MM. Bonnet, Vinsonnaud.

**Absents excusés :** Mme Ploquin, MM. Dedieu, Desvages, Thuillier, Révereault.

### I - VOIRIE

Suite aux délibérations du Conseil Municipal du 18 juin 1993 concernant l'enquête publique de voirie de septembre 1991, le Conseil Municipal :

- retire sa délibération concernant le dossier n° 13 bis « Les Reigniers »,

- modifie le texte de sa délibération concernant le dossier n° 14 « Chemin de chez Bâty »,

- refuse de revenir sur sa décision en ce qui concerne la prise en charge des frais notariés concernant le dossier n° 20 « Lotissement les Justices II ».

D'autre part, le Conseil Municipal décide d'inscrire, lors d'une prochaine enquête publique, les demandes de passage dans le domaine public de la commune, de la voirie et des espaces communs du lotissement GARIN « les Basses Justices » et des terrains NEBOUT « allée des genévriers ».

### II - INDEMNITÉS LOGEMENTS INSTITUTEURS

Suite aux propositions faites par M. le Préfet de la Charente concernant la revalorisation de l'indemnité représentative de logement 1994, le Conseil Municipal s'exprime comme suit :

- 3 voix pour la proposition n°1 (soit augmentation du montant de base de l'IRL de 1,07 %),

- 1 voix pour la proposition n°2 (soit augmentation du montant de base de l'IRL de 2,3 %),

- 10 abstentions.

### III - QUESTIONS DIVERSES

#### • Chemin Boisé

Suite à la proposition de la mairie de BOUTEVILLE, le Conseil Municipal décide de commander 1 panneau pour le balisage du Chemin Boisé. Ce panneau sera installé au carrefour du Plessac.

#### • École maternelle

Suite à la proposition de blocage d'une classe maternelle à la rentrée scolaire 95-96 de Monsieur l'Inspecteur d'Académie, le Conseil Municipal argumente son refus par rapport à cette proposition et demande à M. l'Inspecteur d'Académie de revenir sur sa proposition.

#### • CNRACL

Suite à la proposition de l'Association des Maires de France, le Conseil Municipal décide de ne pas inscrire à l'article 618 (charges patronales) l'augmentation du taux des cotisations pour l'année 1995. La somme sera néanmoins inscrite à l'article 669 (dépenses imprévues).

#### • Demande local artisan

Mme le Maire informe le Conseil Municipal de la demande d'un artisan cherchant un local professionnel et une maison d'habitation à MOUTHIER.

## MJC INFOS

### ECHOS Au Centre de Loisirs

Le Centre de Loisirs a fait vivre durant les vacances de février un projet autour du carnaval. Les enfants étaient accueillis à la journée ou à la demi-journée et s'intégraient aux activités suivant leur intérêt. Ils pouvaient participer aux ateliers de préparation des « chapeaux géants » pour le défilé du carnaval du 8 mars à Angoulême.

Autour de ce projet s'organisèrent diverses activités manuelles, sportives et d'expression :

- Les grands jeux « Tour du Monde » et « Exposition universelle » permirent à nos voyageurs de découvrir les cinq continents.

- Le Jardin Vert à Angoulême fut le théâtre d'une chasse aux couleurs qui permit de l'explorer.

- Les mimes et jeux de rôles révélèrent en chacun un petit artiste.

La journée de clôture fut consacrée au défilé du carnaval à Angoulême qui regroupa plus de 300 enfants des Centres de Loisirs des environs dans une ambiance de fête et de musique.

Ainsi au Centre de Loisirs, les enfants profitèrent de vacances où chaque chose trouve sa place : la détente, la découverte de nouveaux centres d'intérêt, la vie en groupe.

C'est un lieu de vie et de plaisir où, ensemble, nous réalisons et partageons des vacances actives.



### PROJET Restructuration du Centre de Formation

Depuis 12 ans, le Centre de Formation, au sein de la MJC, a mené des actions importantes avec une équipe de formateurs compétents et motivés, en vue d'offrir aux stagiaires nombreux plus de chances dans leurs démarches vers l'emploi.

Aujourd'hui avec l'intercommunalité, un nouvel espace d'action publique s'ouvre pour l'avenir du Centre de Formation.

Les professionnels ont acquis une compétence. Aussi une nouvelle association autonome est née dont les buts sont triples :

- fournir des offres de formation et d'insertion destinées aux popula-

tions et aux entreprises du secteur géographique périurbain du sud de l'agglomération d'Angoulême

- mettre les compétences acquises en formation et en insertion à disposition des collectivités locales et des réseaux associatifs locaux,

- être un lieu de réflexion sur la place de la formation et de l'insertion dans le renforcement de la cohésion sociale.

Cette nouvelle association s'appelle :

#### « Centre de Formation DEFI 16 » (Développement Formation Insertion)

Son directeur est Hugues Barbe, son président provisoire Jean Révereault (en attendant la tenue de la première assemblée générale).

Une convention de partenariat est alors signée entre le centre social et le centre de formation DEFI 16.

### LA CHORALE Chœurs de Boème

Le mois d'avril est, pour les Chœurs de Boème, une période de grande activité. Outre les répétitions habituelles, sont prévues, le lundi 3 et le mardi 11, à la MJC, des séances communes avec Crescendo, en vue de préparer le spectacle que donneront, le vendredi 14, à Bel-Air, les deux groupes.

Le jeudi 13 avril, vers 19/20 heures, arrivent nos amis de la chorale d'Affetside, qui passeront 4 jours en Charente, à l'occasion du 25ème anniversaire des « Gosses d'Angoulême », 25ème anniversaire qui donnera lieu à une fête qui se tiendra le samedi 15, à partir de 11 heures, et à laquelle participeront toutes les chorales dirigées par Jacques Marot.

Le dimanche 16, la chorale anglaise donnera un concert à l'Hôtel de Ville d'Angoulême, à partir de 17 heures et le lundi 17, sera organisé, dans la salle polyvalente de Mouthiers un repas pique-nique qui rassemblera les choristes d'Affetside et les familles d'accueil.

Le mardi 18, à la MJC, se retrouveront les Chœurs de Boème et Crescendo, pour une autre répétition commune : le 21 mai, les deux ensembles donneront un concert à Richelieu.

Rappelons à tous les amateurs de chant choral qu'il est toujours possible d'entrer dans un groupe très accueillant et qui ne demande qu'à s'agrandir.

## FÊTE DE LA DANSE

Samedi 22 avril 1995 à 20 h 30

SALLE POLYVALENTE MOUTHIER SUR BOÈME

3 spectacles  
classique  
moderne  
contemporain



Avec les Ateliers de Danse de la MJC et la participation du Conservatoire d'Angoulême. Organisé par MJC Jules BERRY.

ENTRÉE 30 F - GRATUIT MOINS DE 12 ANS

### CYCLOTOURISME SORTIES D'AVRIL 95

Le 02-04 à 8 h 30 : 65 km : Juillaguet, Montmoreau, Blanzac, Jurignac, Mouthiers.

58 km : séparation à : Blanzac, Mouthiers.

Le 09-04 à 8 h : départ pour la Randonnée du C.C.Exideuil.

8 h 30 : 65 km : Dignac, Rougnac, Charras (D 93), Combiers, La Rochebeaucourt, Villebois, Mouthiers.

Le 16-04 à 8 h 30 : 68 km : Chadurie, Chavenat, Juillaguet, Ronsenac, Dignac, Torsac, Mouthiers.

55 km : séparation à : Juillaguet, Torsac, Mouthiers.

Le 23-04 à 8 h 30 : Sortie Vélo pour tous - 3 circuits.

• 1er groupe : 70 km : Torsac, Dirac, Puymoyen, St Michel, Nersac, Roulet, Mouthiers.

• 2ème groupe : 55 km : Torsac, Puymoyen, St Michel, Nersac, Roulet, Mouthiers.

• 3ème groupe à 9 h : 20 km : La Raberie, Fustifort, Roulet, Mouthiers.

Le 30-04 à 8 h : Départ pour la Randonnée du Muguet à Champniers.

70 km : Roulet, Sireuil, Vibrac, Jarnac, Segonzac, Bouteville, Malaville, Jurignac, Mouthiers.

Le 07-05 à 8 h : 78 km : Puymoyen, Ste Catherine, Marthon, Grassac (D 16), Rougnac, Villebois, Mouthiers.

65 km : séparation à : Rougnac, Dignac, Mouthiers.

# VIE ASSOCIATIVE

## CARNAVAL DE MOUTHIER

Comme tous les ans, et pour la 12ème fois consécutive, le carnaval de Mouthiers a rassemblé dans la rue, au moment du défilé, un nombre important de gens, déguisés ou non. Le groupe d'animation « SNOB » a parfaitement joué son rôle, apportant à la fête une note humoristique particulièrement bienvenue.

Le temps, cependant, n'a pas été entièrement de la partie et il a fallu de l'obstination pour réussir à faire brûler le bonhomme auquel avaient été donnés les traits du Petit ramoneur (faut-il rappeler que le carnaval 95 avait pour thème le cinéma ?).

Après dîner, les amateurs de rock et de danse se sont retrouvés dans la salle poly-



valente : il leur était proposé un concert gratuit et une possibilité de se dégourdir les jambes.

Tout ceci est très positif et à mettre à l'actif du groupe (trop restreint) qui donne de son temps et de son talent pour que vive le carnaval : peut-être est-il venu le moment du renouvellement, afin que ne s'installe pas une lassitude pesante ? Rappelons que l'association, qui va tenir son assemblée générale le 31 mars, à 20 heures 30, est ouverte à tous ! Monastériens, monastériennes, ne soyez pas timides !

## DÉCEPTION AU COMITÉ DES FÊTES

Une association est un groupe de personnes bénévoles qui prennent du temps sur leurs week-ends ou autres pour organiser des manifestations dans leur commune, surtout lorsque celle-ci se nomme Comité des Fêtes.

Un thé dansant n'ayant pas eu lieu depuis plusieurs années, nous avons pensé en proposer un pour le dimanche 26 février.

Le temps étant pluvieux, des affiches étant mises chez les commerçants de Mouthiers et collées dans les communes avoisinantes avec un « Davé » passé dans la Charente Libre le samedi 25 dans la rubrique « Bals et Festivités du week-end », quelle ne fut pas notre grande déception de n'avoir personne à cette manifestation. Des gens de communes limitrophes sont passés, mais en voyant une salle vide sont repartis aussitôt.

Bien sûr il y a eu 2 erreurs, indépendantes de notre volonté.

- L'annonce dans le bulletin de février que le Thé dansant avait lieu le samedi soir ainsi qu'un article dans la Charente Libre, rubrique

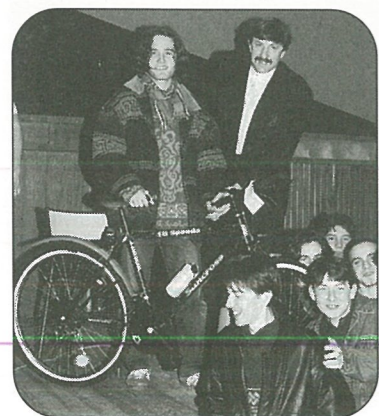
associations, qui indiquait également le 25 au soir. Sérieusement, a-t-on déjà vu un Thé Dansant un samedi soir ?

- Bien sûr, d'autres communes, organisaient ce dimanche 26 février, également la même manifestation, mais cela n'explique pas que personne de notre commune n'ait éprouvé le besoin de venir se détendre quelques instants.

On a peut-être préféré Jacques Martin et l'école des Fans...

Il n'est pas toujours facile pour des bénévoles de prendre du temps sur leurs loisirs, de se motiver pour être présents sur le terrain, pour faire bouger la commune. Sachez que, par exemple, à l'occasion de la Pentecôte, nous serons pendant 3 jours présents pour la Prairie, cela, pour Mouthiers uniquement.

Le Comité des Fêtes, tout comme une autre association, a besoin de la présence des monastériens, sinon, son rôle n'a plus aucune utilité, pensez y...



## LOTO DU FOOT.

Photo : M. Desvages

## — FOYER RÉSIDENCE —

**Le Foyer Résidence récupère les restes de laine. Si vous en possédez, apportez-les au foyer.**

- merci -

## CERCLE DES AÎNÉS

Le Cercle des Aînés organise le jeudi 20 avril une sortie à Guimps pour le parcours du cœur. Départ à 8 h 00. Participation 100 F, réglable à l'inscription auprès de Madame Seller avant le 10 avril dernier délai.

D'autre part, il est rappelé que la journée « portes ouvertes » du Cercle des Aînés aura lieu le dimanche 7 mai. Nous comptons sur la participation active de tous nos adhérents.



## Rencontre avec la crèche



# PETITES ANNONCES

### • Nouvelles cartes nationales d'identité sécurisées

A compter du 6 juin 95 les nouvelles cartes nationales d'identité seront mises en service dans le département de la Charente.

Avec ce nouveau système, les cartes nationales d'identité ne seront plus réalisées en préfecture mais par le centre de production de Limoges, allongeant inévitablement les délais de délivrance.

De plus, la présence du demandeur sera indispensable lors du dépôt du dossier en mairie, pour la prise d'empreinte digitale et la signature.

**IMPORTANT :** il est à noter que, pendant la période de mise en place de ce nouveau système, le délai de délivrance de la carte d'identité sera **au minimum de 21 jours.**

Tenez-en compte pour vos demandes, à la veille des vacances d'été.

### • Recensement militaire 2ème période 1995

Les jeunes gens nés en janvier, février, mars 1978 sont invités à venir se faire recenser à la mairie, munis du livret de famille des parents, avant le 30 avril 1995.

### • Inscriptions sur les listes électorales

Les jeunes gens nés entre le 28 février et le 22 avril 1977 peuvent se faire encore inscrire sur la liste électorale pour les élections présidentielles des 23 avril et 7 mai. Pour cela, ils doivent se présenter à la mairie, munis de leur carte d'identité, d'un extrait d'acte de naissance (à demander à la mairie du lieu de naissance) et d'un justificatif de domicile. Cette démarche peut être faite dès maintenant et au plus tard avant le 12 avril.

### • Révision des listes électorales à la Chambre de métiers

En vue du renouvellement partiel des membres de la Chambre de métiers, les électeurs, chefs d'entreprises et compagnons sont informés qu'il sera procédé à la révision des listes électorales, du 1er avril au 31 juillet. A cet effet, les demandes d'inscription, de radiation ou de rectification doivent être déposées au secrétariat de mairie du siège de leur activité jusqu'au vendredi 31 mars prochain.

### • Enquête publique relative au projet de plan départemental d'élimination des déchets ménagers et assimilés

En exécution d'un arrêté préfectoral en date du 22/02/95 il sera ouvert une enquête publique sur le projet de plan départemental d'élimination de déchets ménagers et assimilés.

Un dossier concernant ce projet, sera déposé dans des lieux désignés ci-dessous où toute personne pourra en prendre connaissance du 28 mars 1995 au 2 mai 1995 inclus, du lundi au vendredi de 9 h à 11 h et de 13 h 30 à 16 h 30 (sauf pour Cognac, fermeture le vendredi à 15 h 45) et adresser toute correspondance.

- A la préfecture, direction des actions interministérielles, bureau de l'environnement, à Angoulême. M. Pierre Menier, domicilié 3, rue Danton - Le Moulin de Guerry à Saintes (17), chargé des fonctions de commissaire enquêteur y sera présent salle n°2 pour recevoir les observations et réclamations : les mercredis 29 mars 95, 12 avril 95, 19 avril 95, 26 avril 95, et le mardi 2 mai de 13 h 30 à 16 h 30.

- A la sous-préfecture de Cognac, place Gambetta, M. Jules Saucourt, domicilié route d'Archiac à Jonzac (17) chargé des fonctions de commissaire-enquêteur, y sera présent aux jours et heures suivantes pour recevoir les observations et réclamations : les mardis 28 mars 95, 4 avril 95, 11 avril 95, 18 avril 95, 25 avril 95, et 2 mai de 13 h 30 à 16 h 30.

- A la sous-préfecture de Confolens, rue Babaud Lacroze, M. Maurice Houmeau, domicilié, 6, rue Antonio Vivaldi à Niort (79) y sera présent aux heures et jours suivants pour recevoir les observations et réclamations : les mardis 28 mars 95, le mercredi 5 avril 95, le mercredi 12 avril 95, le jeudi 20 avril 95, le mercredi 26 avril 95, le mardi 2 mai 95 de 13 h 30 à 16 h 30.

Les déclarants seront requis de signer leurs déclarations, lesquelles seront consignées au registre d'enquête.

**• Avis aux agriculteurs  
Campagne déclarative PAC 95**

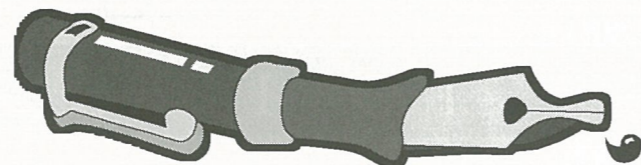
Pour obtenir des aides liées à la réforme de la PAC, déposer auprès de la DDAF avant le 9 mai 95 une déclaration de surfaces accompagnée éventuellement d'1 plan situant les parcelles gelées au sein de chaque îlot.

- Pour acquérir des plans cadastraux :  
Par décision du Ministre du Budget, un tarif exceptionnel de délivrances des plans cadastraux (16 F / feuille de plan ou extrait de plan format A3) sera appliqué jusqu'à la date limite de dépôt des déclarations.

Pour faciliter les démarches auprès des centres des impôts fonciers ou des bureaux du cadastre, se munir :

- des déclarations de surfaces 95, ou à défaut celle de 94, ou de la lettre récapitulant les éléments du dossier 94 délivré l'an dernier par la DDAF,

- d'une liste exhaustive des parcelles de l'exploitation.  
Ne pas attendre les derniers jours pour effectuer les démarches.



**RANDONNÉES PÉDESTRES  
CALENDRIER**

Dimanche 2 avril : à LA COURONNE (Le Giraudeau)  
Dimanche 23 avril : à LA COURONNE (Pont des Gallands)  
Dimanche 14 mai : à MOUTHIER. Ce jour-là, deux niveaux de randonnées, goûter-boissons, participation de 10 F au-delà de 12 ans.



Pour toutes ces randonnées, rendez-vous à 13 h 45 Place de La Gare à MOUTHIER, départ à 14 h précises soit à pied, soit en voitures pour les randonnées extérieures à Mouthiers. Il y aura toujours de la place pour les personnes n'ayant pas de voiture.

Toutes ces sorties sont gratuites (sauf celle du 14 mai). Néanmoins « SENTIERS DE BOËME » ne refusera pas les adhésions des randonneurs qui ne sont pas encore adhérents (25 F par an pour les plus de 16 ans. Assurance comprise).

**CALENDRIER DES ACTIVITÉS**

**AVRIL**

- 01 : Stock Cars - Comité des Fêtes
- 07 : Concert de Jazz MJC - MJC 20h30  
Assemblée Générale de la MJC 18h
- 22 : Danse Classique MJC - MJC 20h30
- 23 : Sortie Cyclos - Départ Place de la Mairie - Matin
- 24 : Permanence Secours Populaire
- 25 : Rallye Lecture Écoles Primaire et Maternelle
- 29 : Concours de Pétanque - Action Jeunes - Champ de Foire - Après-midi

**MAI**

- 07 : Portes Ouvertes Cercle des Aînés - Salle Polyvalente
- 14 : Randonnée Pédestre et VTT - Départ Place de la Mairie  
Après-midi
- 15 : Permanence Secours Populaire
- 20 : Orchestre Régional - Salle Polyvalente - Soir 20h30 - (MJC)
- 21 : Jeux de Printemps Parents d'Élèves - Après-midi - Stade
- 25 : Première Communion
- 27 : Fête Multi Sports + Portes Ouvertes Informatique - Stade  
Après-midi
- 28 : Tournoi de Sixte Football - Action Jeunes - Stade

**CECILE FORGERON  
TOUTES ASSURANCES**

23, rue de la Boëme  
16440 MOUTHIER-SUR-BOËME

Tél. : 45 67 82 85  
Fax : 45 67 80 62

*Dans votre commune*

**Chaussures**

**DEDIEU**

**ACHETEZ A MOUTHIER**  
Choix, prix et qualité

Tél. : 45 67 92 06

*La Tour Fleurie*  
(M. Stadler - Chadurie)



Vous proposera :  
• le samedi matin Place Petite Rosselle  
• le dimanche matin Place de l'église

Fleurs coupées + Plantes diverses

**Metamorphose**  
Tél. 45 67 83 69

COIFFURE Hommes Dames Enfants

Une fois par mois une ESTHETICIENNE est à votre disposition au Salon "sur rendez-vous"

BOUTIQUE FANTAISIE

Centre bourg - Place Petite Rosselle  
16440 MOUTHIER SUR BOËME

**PLATRERIE - CLOISON SÈCHE  
ISOLATION - PLAFONDS SUSPENDUS  
GENDRON Dominique**

Les Agriès  
16440 MOUTHIER Tél. 45 67 88 03

PARFUMERIE ESTHETIQUE  
**AQUARELLE**

Soins du visage, épilation,  
maquillage, bronzage UVA

19, Rue Victor Hugo - 16400 LA COURONNE - Tél. 45 67 25 66



**La Vieille  
Etable**

Restaurant ★★★ Motel ★★★  
ON Y VIENT POUR LES REPAS D'AFFAIRES.  
ON Y REVIENT POUR LES REPAS DE FAMILLE.  
Salles de réunion, tennis, sauna, restauration adaptée.  
PISCINE - SOLARIUM

Renseignez-vous sans engagement.

Les Plantes 16440 ROULLET - ☎ 45 66 31 75 - Fax : 45 66 47 45



**Garage MANON Christian**  
AGENT RENAULT



La Croix Ronde - 16440 Mouthiers sur Boëme

☎ 45 67 92 02

- Réparation toutes marques
- Prêt de véhicule pour toute intervention importante.

**Entreprise S. SIMÉONI**

Maçonnerie - Couverture  
Carrelage  
Neuf et Rénovation  
Plans - Devis

Le Brisset . 16440 Mouthiers  
Tél. 45.67.92.26

# Les Mots Croisés de J.P.B.

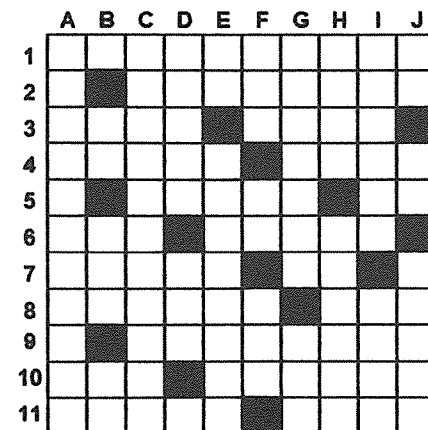
— Problème N°30 (Solutions dans le prochain numéro) —

## HORIZONTELEMENT

- 1 - Il était dans la cavalerie lourde.
- 2 - A cheval sur brumaire et frimaire.
- 3 - Trou d'aiguille. - Règles.
- 4 - Attachée. - Village saharien.
- 5 - Divise par cent. - Dit l'ami.
- 6 - A écrit un petit livre. - Approchez !
- 7 - Fait l'œuf. - Vieille Terre divine.
- 8 - C'est encore pis... - L'adresse sy lit sur un carton.
- 9 - Homogène.
- 10 - Il vole et ne pèse pas gros. - A un petit air de château.
- 11 - Lèvera les pieds. - Refuge en côte.

## VERTICALEMENT

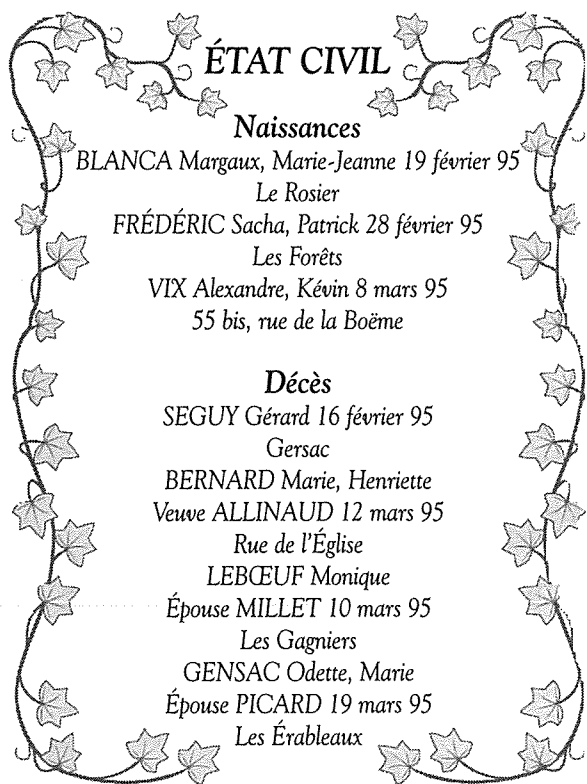
- A - Passe généralement en pétaradant.
- B - C'est drôle ! - Prière. - Pas forcément approuvé.
- C - Donc pas fait par routine.
- D - Perles matinales. - Plante textile.
- E - Abréviation. - Sorti son dard et piqua.
- F - Il a un grain impertinent. - Personnel. - Grecque.



- G - Habit de fumée... - Compilation d'histoires.
- H - Vieil égyptien sacré. - Figure mythologique dont on ne parle plus guère que dans les mots croisés !
- I - Succédané. - Fleur.
- J - Note. - Petit cours. - Traite quand il est faux.

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1		C	O	L	E	R	E	U	S	E
2	C	A	N	A	L		T	R	A	C
3	A	L		M	A	R	E	E		O
4	L	E	G	E	R	E		E	M	U
5	E	Z	E		G	I	S		U	T
6	M		R	U	I	N	E	U	S	E
7	B	L	E	S		E	R	R	E	S
8	O	U	R	A	L		R	I	T	
9	U	N	A	N	I	M	E		T	U
10	R	E	S	T	A	U	R	E	E	S
11	S	E		S		T	A	R	S	E

## SOLUTIONS DU PROBLEME N°29



N.B. Sur le bulletin de mars 95 dans la rubrique État Civil, il y a une faute « le grand Poireau » au lieu de « le grand Poineau ». Toutes nos excuses à M. et Mme Gaudin.

## TOUR DE GARDE DES MÉDECINS

### AVRIL

- du samedi 01 14 heures au lundi 03 7 heures  
Docteur COMTE - Tél. 45 67 82 37
- du samedi 08 14 heures au lundi 10 7 heures  
Docteur FRAIGNAUD - Tél. 45 91 58 35
- du samedi 15 14 heures au dimanche 16 24 heures  
Docteur SACRISTE - Tél. 45 67 12 48
- du lundi 17 0 heure au mardi 18 7 heures  
Docteur ALLIAT - Tél. 45 91 08 19
- du samedi 22 14 heures au lundi 24 7 heures  
Docteur BOUCHERE - Tél. 45 66 32 11
- du samedi 29 14 heures au dimanche 30 24 heures  
Docteur JOUBERT - Tél. 45 91 42 25

### MAI

- du lundi 01 0 heure au mardi 02 7 heures  
Docteur VIGNAUD - Tél. 45 67 82 37
- du samedi 06 14 heures au dimanche 07 24 heures  
Docteur COMUZZI - Tél. 45 66 42 95
- du lundi 08 0 heure au mardi 09 7 heures  
Docteur MISCHO - Tél. 45 91 23 24
- du samedi 13 14 heures au lundi 15 7 heures  
Docteur CORBEL - Tél. 45 90 59 00
- du samedi 20 14 heures au lundi 22 7 heures  
Docteur CAFOUR - Tél. 45 61 02 69
- du mercredi 24 18 heures au vendredi 26 7 heures  
Docteur DELAGE - Tél. 45 91 42 25
- du samedi 27 14 heures au lundi 29 7 heures  
Docteur PELLETIER - Tél. 45 67 19 39

*Le prochain  
bulletin*

Il paraîtra début Mai. Les articles et annonces des associations et particuliers devront être déposés à la mairie avant le 20 Avril.

Rappelons que les annonces concernent les activités prévues jusqu'au 10 du mois suivant (jusqu'au 10 janvier pour le n° de décembre par exemple). On évite ainsi les problèmes dus à d'éventuels retards de parution.